

Académie d'Amiens

**Direction Des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Aisne**

Circonscription de LAON

Dossier suivi par
Marjorie RICHARD
Inspectrice de l'Éducation Nationale

Téléphone : 03 23 26 22 11
Télécopie : 03 23 26 26 14
Courriel : ien02.laon@ac-amiens.fr

Cité administrative
02018 Laon cedex

Horaires d'ouverture :
7h45 / 12h15 – 13h30 / 17h15
ou sur rendez-vous

Laon, le 3 septembre 2020

L'inspectrice de l'Éducation nationale

A

Mesdames, Messieurs les Directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les Enseignants

Mesdames et Messieurs les membres du RASED

NOTE DE SERVICE N°1

Par la présente, je vous informe que c'est avec un grand plaisir que j'intègre l'Académie d'Amiens pour travailler au sein de la circonscription de Laon.

Nous vivons une rentrée singulière, placée sous le double signe de l'éducation pour tous et de la protection des élèves et du personnel. Il nous faudra encore mettre en action nos capacités d'adaptation pour respecter le protocole sanitaire qui s'impose et compenser les écarts qui se sont creusés entre le 17 mars et le 2 septembre 2020, malgré l'engagement de chacun au service des élèves.

De manière générale je souhaite que nous puissions travailler de concert et en confiance.

L'équipe de circonscription se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux enseignants et directeurs d'école nouvellement nommés dans la circonscription. Que l'année scolaire vous apporte réussite et satisfaction professionnelle.

Belle rentrée à tous, dans l'attente de vous rencontrer prochainement dans les écoles.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Marjorie RICHARD



ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

Inspectrice de l'Éducation Nationale : *Mme Marjorie RICHARD*

Secrétaire : *Mme Laurence IMMERY*

ien02.laon@ac-amiens.fr

Conseillers pédagogiques :

Mme Marie-Hélène Moulière marie-helene.mouliere@ac-amiens.fr

M. Philippe MONDON philippe.mondon@ac-amiens.fr

Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN) :

M. Fabien VAN DEN HENDE fabien.van-den-hende@ac-amiens.fr

Coordinatrice du REP+ Charlemagne :

Mme Karine VERVELLE karine.vervelle@ac-amiens.fr

Site internet de la circonscription : <http://laon.dsden02.ac-amiens.fr/>

La communication professionnelle par courriel est privilégiée. Pour des raisons de confidentialité, les enseignants veilleront à utiliser leur boîte académique prenom.nom@ac-amiens.fr pour toute communication avec l'institution.

PROTOCOLE SANITAIRE

Le scénario de référence pour la rentrée scolaire prend appui sur le protocole sanitaire suivant <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Il rend le port du masque obligatoire pour tous les enseignants. Les visières ne le remplacent pas. Quatre masques grands public en textile sont distribués par personne. Ils devraient couvrir la période 1.

Des masques chirurgicaux de niveau 2, de protection plus élevée, seront délivrés avec document médical à l'appui (liste des maladies reconnues sur le site du ministère de la santé).

GESTION DES CAS COVID

Pour préserver la santé des élèves, des personnels et de la population générale, une grande réactivité dans les mesures à prendre est nécessaire.

Le document en annexe précise les rôles de chacun dans la gestion des différentes situations possibles, dans un objectif de coordination.

PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Un plan de continuité pédagogique pose des recommandations et des exemples de mise en œuvre en cas de circulation du virus.

Deux hypothèses envisagées :

Hypothèse 1 : circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict.

Hypothèse 2 : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée.

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES ET OUTILS DE POSITIONNEMENT

Des **outils de positionnement** permettant d'observer les acquis des élèves dès les premiers jours de classe sont mis à disposition.

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089>

Pour chacun des niveaux d'enseignement, des priorités sont indiquées afin de conforter les apprentissages de l'année précédente et d'aborder les nouvelles notions.

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

ÉVALUATIONS CP ET CE1



3/4

L'enjeu des évaluations nationales est de consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée.

Passation des évaluations du lundi 14 septembre et le vendredi 25 septembre.

Saisie et restitution des résultats du 14 septembre au 9 octobre par le portail de la DEPP :

- ✓ Ecole/directeur :
 - Réception des codes école et gestion des classes
 - Attribution des login selon les classes
- ✓ Classe/enseignant :
 - Saisie des résultats
 - Accès aux restitutions individuelles

Afin de disposer des classes et des noms-prénoms sur le portail, Il est nécessaire de mettre à jour la **mise à jour de Onde** avant le 4 septembre au soir.

Durant la crise sanitaire, l'investissement des parents dans l'enseignement à distance a été essentiel à sa réussite. Ce lien nouveau créé avec les familles doit être approfondi et une attention particulière sera accordée à la communication à l'appui des documents édités. Au-delà de l'échange sur les résultats de l'élève permettant de faire le point sur les acquis, les réussites et les difficultés révélées, ce dialogue visera à rassurer les élèves et les familles sur la progressivité des apprentissages à l'issue d'une période particulière.

RÉAJUSTEMENT DES PROGRAMMES

Modifications parues au BO 20 juillet 2020

Cycle 1

Domaine 1 – 1.1. L'oral : paragraphe ajouté dans « *Échanger et réfléchir avec les autres* » (Page 9)

Domaine 5 – 5.1. « *Découvrir l'environnement* » remplace « Découvrir différents milieux » dans « Se repérer dans le temps et l'espace » (Pages 24-25)

5.2. La compétence "*Commencer à adopter une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant*" est ajoutée dans « Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière » (Page 27)

Cycles 2 et 3 : Apports en géographie avec l'accent sur la description et en EMC sur la « sensibilisation aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable ».

ENTRETIEN AESH

Pour favoriser l'accueil des familles, un entretien avec le directeur, l'enseignant et l'Aesh doit être proposé à chaque famille concernée avant les vacances d'automne.

Pour le mener, un pas à pas est publié sur Eduscol

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Ecole_inclusive/85/5/guide_entretien_enseignants_AESG_famille_116185_5.pdf

Pour toute question, orienter les parents vers la cellule départementale d'écoute et de réponse au 03 23 26 30 17 - cellule-ecoute-handicap02@ac-amiens.fr

PLAN MATHÉMATIQUES ET PLAN FRANÇAIS

L'enquête TALIS 2018 montre que les enseignants jugent la formation trop théorique. Le ministère souhaite transformer la formation continue en impulsant de nouvelles modalités : 100 % des professeurs vont bénéficier d'une formation intensive en mathématiques et en français tous les 6 ans.

Les grands principes des plans

- ✓ Une formation de proximité : dans les écoles, les classes
- ✓ Une formation collaborative, entre pairs (1 référent accompagnant 6 à 8 enseignants forme une constellation) qui vise une dynamique d'échanges, de réflexion sur les pratiques, d'observations croisées
- ✓ Une formation intensive : 5 jours équivalant à 30 h de formation (18h + 12h sur temps scolaire, avec moyen de remplacement)

Sur Laon 17 constellations seront actives pour l'année en cours.

Pour tous les autres, les 18 h seront composées de 6h maths, 6h français et 6h autre.

Des précisions sur les différents plans de formation seront apportées rapidement par l'équipe pédagogique.

PLAN NUMERIQUE

Le ministère a choisi 2 départements pilotes : l'Aisne et l'Oise pour un plan massif « *territoire numérique éducatif* ». Il consiste en une dotation exceptionnelle pour des équipements numériques, 100% financés par l'état afin de faire évoluer les pratiques. Toute équipe intéressée peut candidater en élaborant un projet. L'expérimentation impliquera des retours de terrain et des formations.
